



JOUONS-LA 100% COMPOSTAGE !

Le Grand Ouest Toulousain étend ses solutions pour le compostage et vous aide pour la mise en place, le suivi et l'accompagnement de composteurs collectifs.



Je suis porteur-se d'un projet de compostage partagé dans ma résidence ?

CONDITIONS, ARGUMENTAIRE

Pourquoi composter dans sa résidence ?

- **Composter, c'est 30 % de déchets en moins dans sa poubelle d'ordures ménagères**

Jetés avec les ordures ménagères, nos déchets de la cuisine sont incinérés. En les compostant, on les détourne ainsi de la poubelle (où enfermés, ils putréfient et génèrent des odeurs). Ces déchets organiques sont valorisés par le compostage, un processus de décomposition contrôlé sous l'action de brassages et qui permet de les transformer en un amendement riche en humus (meilleure croissance des plantes, terre plus meuble, rétention d'eau et moins d'arrosage). L'utilisation de compost permet de réduire considérablement l'achat d'engrais pour nos espaces verts, jardinières et plantes d'appartement.

- **Mieux connaître ses voisins et partager un savoir-faire**

Le compostage crée du lien social, car l'opération compostage nécessite une gestion collective du site.

Avez-vous les pré-requis V.E.R.T pour vous lancer ?

- **Végétaux sur place**

feuilles, broyat ou petits morceaux de branches et brindilles sont à stocker.

- **Espace**

A minima 5 m² de surface enherbée ou à proximité.

- **Résidents impliqués**

10 familles a minima pour organiser la future gestion collective du site.

- **Transversal**

Recueillir l'accord de la copropriété, impliquer le service en charge des espaces verts, informer tous les résidents (propriétaires et locataires).

Si ces 4 conditions sont réunies, alors il ne vous restera plus qu'à suivre ci-après : « F.A.C.I.L.E » à « F.A.I.R.E », en vue de présenter votre projet d'installation à votre copropriété.





JOUONS-LA 100% COMPOSTAGE !

Le Grand Ouest Toulousain étend ses solutions pour le compostage et vous aide pour la mise en place, le suivi et l'accompagnement de composteurs collectifs.



« FACILE »

Les points clés à présenter
au gestionnaire
(Conseil syndical, bailleur)

- **Facile** car tous les utilisateurs seront Formés à la pratique
- **Accompagnement** proposé sur site par Le Grand Ouest Toulousain
- **Compost produit**, bénéfique pour les plantes et espaces verts
- **Intergénérationnel et lien social** : ouvert à toutes et tous sur la base du volontariat
- **Loi de Transition écologique** oblige à partir de 2024 le tri à la source des biodéchets
- **Engagement** : l'Ecrit de la copropriété permettra de valider sa mise en route.



Le Grand Ouest Toulousain vous accompagne

Le Grand Ouest Toulousain propose aux personnes qui habitent en immeuble et qui disposent d'espaces verts sur le domaine privé la mise en place, le suivi et l'accompagnement de composteurs collectifs en pied d'immeuble afin que chaque habitant-e de l'immeuble ou de la résidence puisse y déposer ses résidus de cuisine.

Les composteurs sont gérés directement par les habitant-es volontaires de l'immeuble ou de la résidence avec l'aide des référent-es habitant dans l'immeuble.

En amont et afin de bien préparer l'installation des composteurs, Le Grand Ouest Toulousain vous accompagne. Sur la première année de mise en place, le service Biodéchets assure le suivi du compostage pour vous permettre de devenir autonome sur le projet.

Si vous remplissez tous les prérequis nécessaires pour mener à bien ce projet, vous pouvez remplir le formulaire en ligne sur grandouesttoulousain.fr

CONTACT

Pôle Environnement, Service Biodéchets
composteurs@grandouesttoulousain.fr
05 34 55 46 10



JOUONS-LA 100% COMPOSTAGE !

Le Grand Ouest Toulousain étend ses solutions pour le compostage et vous aide pour la mise en place, le suivi et l'accompagnement de composteurs collectifs.



F. A. I. R. E

Foncier : emplacement et surface à prévoir

Où ?

- A distance raisonnable des habitations (environ 10 m), pour faciliter l'apport des matières (déchets alimentaires et végétaux) ;
- En pleine terre et sur un terrain aplani (hors zone de cuvette où rétention d'eau éventuelle) ;
- Exposition des composteurs à mi-ombre mi-soleil ou une disposition à l'ombre l'été ou à midi ;
- La proximité d'un point d'eau ou récupérateur d'eau peut être un plus ;
- Faciliter l'accès en favorisant un cheminement piétonnier praticable toute l'année (en dur, ou de type pas japonais ou recouvert de broyat ou mulch).



Nombre de foyers participants	> 10 à 20 foyers (de 22 à 44 personnes)	> 20 à 30 foyers (de 44 à 66 personnes)	> 30 à 40 ** foyers (> 66 à 88 personnes)
Nb de composteurs + Réserve* de BRUNS (végétaux structurants type broyat, feuilles...)	2 = 1 bac d'apport +1 bac de maturation + réserve de BRUNS	3 = 1 bac d'apports +2 bacs de maturation + réserve de BRUNS	4 = 1 bac d'apports +3 bacs de maturation + réserve de BRUNS
Surface en m ² (surface bacs+espace pour vidage et transfert)	5 m ² mini	10 m ² mini	15 m ² mini

* : prévoir une auto-fabrication de cette réserve : peut être contenue entre les 2 bacs et fermée devant et derrière par un grillage ou autre (à laisser ouverte, sans couvercle)

** : au-delà, créer un 2^e site



JOUONS-LA 100% COMPOSTAGE !

Le Grand Ouest Toulousain étend ses solutions pour le compostage et vous aide pour la mise en place, le suivi et l'accompagnement de composteurs collectifs.



Appel à participation auprès des voisins

Plus de 10 foyers sont nécessaires et permettront de créer une dynamique de projet. Une opération de compostage ne doit pas être gérée exclusivement par des référent-es

La construction d'une organisation collective avec tous les participant-es pour la gestion du site reste la condition de réussite.

Informez tous les résidents, initiez un nouveau savoir-faire ensemble et inscrivez ce projet dans la durée

Informez sur l'état d'avancement du projet auprès de toutes et de tous favorisera l'adhésion du plus grand nombre.

Un partenariat solide avec le service d'entretien des espaces verts est à construire pour s'approvisionner en broyat ou feuilles et ce durablement.

Référent-es coordinateurs-trices et Référents – actions sont les piliers du projet.

Les référent-es sont les personnes volontaires, qui pourront être formées et ainsi apprécier le bon fonctionnement du site.

En interface avec Le Grand Ouest Toulousain (bio-seaux supplémentaires, accès broyat, conseils)... leur 1^{er} rôle sera de construire avec tous les voisins participants une organisation collective pour gérer le site.

Entretenir le site et acquérir du matériel de jardinage

L'entretien se définit autour de 3 axes :

- Gestion technique (transvasements des matières, brassages et aération hebdomadaire, surveillance de la qualité des apports),
- Diffusion des informations et communication, collective/liens sociaux.

Référent-es et contributeur-trices, agir en équipe

Les référent-es auront un rôle de coordination générale et d'interface avec Le Grand Ouest Toulousain et chaque contributeur-trice sera invité-e à contribuer à la gestion collective du site, au choix, selon les 4 grands axes suivants :



Coordonner et planifier les temps collectifs (brassages, retrait compost...)



Communiquer, diffuser, inscrire et conseiller les nouveaux utilisateurs, informer.



Participer aux actions de terrain.



Organiser des temps de rencontre.